

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2020/176 Paraphe: <i>BS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2020/68</i>	

Nombres de membres :
 En exercice : 122
 Présents : 75
 Votants : 85
 POUR : 72 (84,70%)
 CONTRE : 01 (1,18%)
 ABSTENTION : 12 (14,12%)

Le vingt-deux octobre deux mille vingt, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers sous la Présidence de Benoît SINGLIT, Président

Date de la convocation : 15/10/2020

M. Roland DESTENAY est élu secrétaire de séance.

Avant pouvoir de vote : Mmes ANDREY Daniele, BAUDART Martine, BERGERY Marie-Claude, BOILEAU Odile, CORNEVIN Barbara, FOURCART Marie-Hélène, GUERIN Anne-Marie, HAUDECOEUR Agnès, HERBINET Fabienne, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, LELOUP Nathalie, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, ROUSSY Elise, SEMBENI Peggy, VERNEL Martine, VERREAUX Muriel et MM AUROUX Emmanuel, BERTHELEMY Mathieu, BESANCON Tony, BESTEL Bernard, BOLY Francis, BONTEMPS Adrien, BOUILLEAUX Jean-Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DEOM Bernard, DESGEORGES Marc, DESTENAY Roland, DIEUDONNE Jean-Claude, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, FLEURY Vincent, GENTY Jean-Charles, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, LAIES Benoit, LAURENT-CHAUVEY Pierre, LE GALL Jean-François, LEBON Christophe, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérard, LORIN Dominique, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Jean Baptiste, MACHINET Thierry, MALVAUX André, MALVAUX Frédéric, MANCEAUX Christophe, MATHIAS Frédéric, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJI Léopold, NICOLITCH Cédric, NOCTON Thierry, OUDIN Hubert, PERTUS Xavier, PIERSON Florent, POUCKET Eric, QUEVAL Guillaume, RATAUX Frédéric, RENAUX Thierry, RENOLLET Hubert, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, TERRIER Damien, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VILLERETTE Nicolas.

Représentés : Mme DION Valentine donne pouvoir de vote à Mme HAUDECOEUR Agnès, Mme HUSSON POISSON a donné pouvoir de vote à M. POUCKET Eric, Mme LESEUR Patricia a donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, Mme MARCHERAS Laetitia a donné pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, Mme PAYEN Françoise a donné pouvoir de vote à M. BOLY Francis, Mme ROGER Magali a donné pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique, M. COLSON Pascal donne pouvoir de vote à M. MACHINET Jean-Baptiste, M. COURVOISIER donne pouvoir de vote à M. MATHIAS Frédéric, M. DEGUY Bernard a donné pouvoir de vote à M. DESTENAY Roland, M. LESOILLE Patrick donne pouvoir de vote à M. BOUILLON Daniel.

OBJET : AVIS SUR LE PROJET EOLIEN DE NONGEE A SEMIDE

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-493 portant ouverture d'une enquête publique relative à une demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien regroupant quatre aérogénérateurs et un poste de livraison situé sur la commune de Semide présenté par la SARL Parc éolien de Nongée,

Considérant que l'enquête publique a lieu du 18 septembre au 17 octobre 2020 inclus ;

Considérant qu'il est demandé au conseil communautaire de donner un avis conformément aux règles encadrant les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) avant le 1^{er} novembre 2020 ;

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 29 OCT. 2020 et de sa publication ou notification le

Entendu l'exposé du projet ;

Considérant l'avis des conseils municipaux des communes de Aure, Bourcq, Cauroy, Contreuve, Dricourt, Leffincourt, Liry, Machault, Mont Saint Martin, Saint Etienne à Arnes, Semide, Sugny et Tourcelles-Chaumont ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire émet un avis favorable concernant le projet éolien de Nongée à Semide par 72 voix Pour, 1 voix Contre et 12 abstentions et charge le Président de signer les actes à intervenir.

Le Président,



Benoit SINGLIT